

SERVICE TELEGRAPHIQUE

CANADA

Québec, 14.—M. John J. Foote, propriétaire du Chronicle, s'est embarqué pour l'Europe à bord du Vancouver.

L'honorable M. Blake est de retour de la Malbaie en route pour l'Ouest.

Les honorables MM. Taillon, Blanchet et Lynch sont partis pour Montréal. Ils assisteront, cette semaine, dans les Cantons de l'Est, à un pique-nique dont les bénéfices sont destinés à l'église de Knowlton.

On annonce la mort subite d'un respectable cultivateur de Charlesbourg, M. Augustin Croteau, âgé de 72 ans. Il a succombé à une maladie de cœur. Ce brave homme était de retour depuis quelques heures seulement d'un pèlerinage à Sainte-Anne de Beauport.

Montréal, 14.—Les Français établis à Montréal ont célébré aujourd'hui le 95ème anniversaire de la prise de la Bastille, déclaré fête officielle de la France par le président de la République.

Québec, 14.—Un garçon de 11 ans, du nom de Robert Dion, fils de M. Aurélien Dion, du bureau de la douane, s'est noyé, cette après-midi, en se baignant dans le bassin Louise.

Le procès en invalidation de l'élection de Lévis a été continué aujourd'hui.

Québec, 14.—Dans le jugement de l'affaire Eno, l'honorable juge a dit qu'il ne lui appartenait pas de punir M. Eno pour avoir fait perdre de l'argent aux actionnaires de la banque dont il était le président, et suivant lui le crime de faux n'ayant nullement été établi, il en conclut à l'acquiescement de l'inculpé.

ETATS-UNIS

Washington, 14.—Le secrétaire des affaires étrangères a donné instruction aux consuls des Etats-Unis à Londres, Liverpool, Marseille, Havre, Bordeaux, Brême et Hambourg, de faire l'inspection des navires en partance de ces ports pour l'Amérique.

EUROPE

Le choléra Toulon, 14.—Le maire de la ville a été attaqué du choléra. Il n'y a eu que onze morts par le choléra en cette ville depuis le 10 courant.

Marseille, 14.—Trente-deux morts par le choléra, hier.

Saint-Petersbourg, 14.—Deux cas de choléra, hier, à Pattava, un des malades est mort.

Londres, 14.—Un parti de touristes a été enseveli par une avalanche sur le Mont Blanc. Un des touristes a été tué.

Le commerce dans les blés de l'étranger est lourd. Il est probable que l'Allemagne va demander réparation à la France de l'outrage fait à son drapeau, hier, à Paris, par une bande de radicaux en train de fêter l'anniversaire de la prise de la Bastille.

On dit que c'est le commissaire de police qui a remis le drapeau prussien à la foule.

Paris, 14.—Les sociétés alsaciennes se sont réunies devant l'Hôtel Continental, ont publié un manifeste, déchiré des drapeaux allemands, jeté des pierres dans les fenêtres et causé d'autres dommages.

La chute de la Bastille a été célébrée avec grand éclat. Il y a

eu revue des troupes, décoration des maisons, concerts en plein air et autres amusements.

Une assemblée populaire a eu lieu, hier soir, à laquelle on a dénoncé le rejet par la Chambre des députés du bill d'amnistie générale, prononcé de violents discours et tenu le gouvernement responsable de toutes sortes de calamités, y compris le choléra.

Les négociations avec la Chine se continuent.

Belfast, 14.—Quatre-vingt-dix nationaux et orangistes ont été arrêtés pour avoir pris part aux émeutes de samedi. Ils ont été condamnés à divers termes d'emprisonnement. On redoute une nouvelle émeute.

Rome, 24.—Hier, pendant le service anniversaire du Pape Pie IX, des émeutiers ont tenté de franchir la place Saint Pierre. La police et les militaires les ont empêchés.

Résumé Télégraphique

—Le choléra a de nouveau fait son apparition à Alexandrie, Egypte.

—Un jeune garçon de onze ans nommé Dion s'est noyé, hier, à Québec.

—Les sociétés françaises ont célébré, hier, à New-York le 95ème anniversaire de la prise de la Bastille.

—On annonce le naufrage de la barge Warwick, près de la rivière au Renard, Gaspé. Pas de pertes de vie.

—La récolte de foin ne sera pas considérable, cette année, dans les environs de Montréal, mais les autres grains seront en abondance.

CUEILLETES DU REPORTER

L'honorable M. Bowell est de retour à Ottawa.

M. Curran, député de Montréal ouest est à Ottawa.

L'honorable M. Hardy doit aller prononcer, ces jours-ci, des discours d'élection à Muskoka.

Le "Dominion Express Company" doit ouvrir un nouveau bureau à Ottawa.

N'oubliez pas le grand pèlerinage qui doit avoir lieu à Ste Anne de Beauport le 21 courant. Tout le monde est invité à s'y rendre.

Hier soir, au bazar Saint-Jean Baptiste, M. Alphonse Séguin, de Hull, a gagné une magnifique chaise de fantaisie.

La police a arrêté de nouveau, hier, Casimir Deslauriers pour n'avoir pas réparé dans le délai accordé, les dommages qu'il avait causés, il y a quinze jours, à la propriété de Joseph Crozier. Deslauriers va être obligé de faire ses deux mois de prison.

Monsieur le docteur Prévost a transporté son bureau au No 132 rue Daly, entre les rues Cumberland et King. 3 juillet—15in.

Les funérailles de M. Cardinal ont eu lieu, ce matin, à l'église Saint-Joseph, au milieu d'un concours extraordinaire de parents et amis. On a compté soixant-dix voitures faisant partie du convoi.

Le détective McVeitty est arrivé hier soir, de Toronto, ramenant avec lui un jeune Corcoran qu'il a arrêté sur l'accusation d'avoir sulé à son patron, M. Edward McGillivray, de cette ville, une somme de \$500 qu'il a employée à son usage personnel.

Le Grand Tronc a accordé la requête que lui ont présentée les employés du service civil demandant le droit de voyager sur sa ligne à moitié prix. Le chemin de fer Intercolonial accorde le même privilège aux employés.

M. S. P. Featherston, greffier de la cour du comté et ex-maire d'Ottawa, a failli se tuer, dimanche, en tombant dans la rivière Rideau pendant qu'il baignait son chien. Il s'est brisé plusieurs côtes et a reçu des blessures internes. Aujourd'hui il va mieux.

Vers 11.25, ce matin, l'alarme a été sonnée à la boîte No 8; le feu s'était déclaré dans la fabrique de portes, au coin des rues Kent et Albert. Quoique retardée par l'alarme qui n'a pas été sonnée distinctement, la brigade s'est rendue assez tôt sur les lieux pour maîtriser les flammes. Les dommages s'élèvent à peu de chose.

Nos agents de police ont fait de descentes chez les boulangers où ils ont confisqué des pains qui ne pesaient pas le poids réglementaire. Un boulangier du nom de Marineau a résisté à la police, et il a comparu, ce matin, devant le magistrat de police pour répondre à une accusation d'assaut sur la police, outre celle de vendre des pains trop légers.

Un résident de la rue York a acheté, ces jours derniers, d'un habitant du comté de Russell, une vache et son veau. La vache lui paraissait avoir toutes les conditions d'une ex-celle laitière, mais au bout de quelques jours il s'aperçut qu'il avait été indignement trompé, et il offre aujourd'hui l'animal à moitié prix. Le veau n'était pas la progéniture de la dite vache.

Une neuvaine en l'honneur de Sainte-Anne commencera, jeudi, à l'église de Sainte-Anne à 8 heures de sept heures pour la guérison des malades et des infirmes. Pendant cette neuvaine les reliques de Sainte-Anne seront exposées tout le long de la journée à l'église Sainte-Anne. La vénération des reliques aura lieu le matin après la messe et le soir à 7 1/2 heures.

New Bloomfield, 2 janvier 1880.—J'ai souffert pendant les cinq dernières années d'une démangeaison très forte et générale. J'avais entendu parler des Amers de Houlblon; j'en ai pris quatre bouteilles et elles m'ont fait plus de bien que toutes les prescriptions des médecins et les autres remèdes que j'avais pris auparavant. Je suis parvenu et vieux, mais je dois vous bénir pour le soulagement que votre remède m'a apporté et pour m'avoir débarrassé des tourments des docteurs; j'en ai eu quinze qui m'ont soigné. L'un m'a donné sept onces de solution d'arsenic, un autre m'a tiré quatre onces de sang. Tout ce qu'ils me disaient c'était que j'avais une maladie de la peau. Maintenant après avoir pris mes quatre bouteilles, ma peau est nette et douce comme auparavant.

HENRY KNOCHE.

COUR DE POLICE

Présidence du juge O'Garra Ottawa, 15 juillet 1884.

Chas Loyer, désordre \$20 d'amende et \$2 de frais. Andrew Kehoe, désordre, \$20 d'amende et \$2 de frais. Nap. Archambault, désordre, \$3 d'amende et \$2 de frais.

Nellis et Annie Bail, accusées de tenir une maison de désordre, sont condamnées à \$20 d'amende et \$2 de frais chacune. Gédéon Marineau et Chs. Marineau, jour assaut; eau et remise au 17 courant. Patrick Navin, a usé de vol, est condamné à 3 mois de prison. John Yage, assaut; cause remise au 1 courant.

DECES

A Ottawa, dimanche le 13 courant, à l'âge de dix mois, Jean-Charles-Albert, enfant de Paul T. C. Dumais, écar., arpenteur fédéral. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 courant, à 4 heures p. m.

AVIS SPECIAUX

Répondez à ceci:—Y a-t-il une personne au monde qui ait vu un cas bilieux, nerveux, névralgique ou toute autre maladie de l'estomac ou des rognons que les Amers de Houlblon ne puissent pas guérir?

Les propriétés de la Diphthérine du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

—Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les *Pilules de Noix Longues* de McGALE. Prix 25c. la boîte. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

La Sprucine.—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égal. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

Pas de humbug.—Encore un nouveau témoignage en faveur de la Valéria. Qu'on lise la lettre de M. Girouard, dans laquelle l'ex-député de Kent, reconnaît que cette inestimable préparation lui a rendu la chevelure qu'il avait perdue. Avec une pareille découverte il n'y a plus lieu de rester chauve. Avis à tous les intéressés.

A ce sujet, il est bon que nous prévenions ceux qui font usage de la Valéria contre la disposition générale à employer plus que la direction l'indique. Il est absolument nécessaire de se conformer strictement aux directions. L'excès est nuisible.

LA VALERIA empêche la chute des cheveux en trois jours. C'est le résultat de toutes les expériences qu'on en a faites. En vente chez C. O. Dacier, rue Sussex, chez E. D. Martin, rue Rideau, et chez tous les pharmaciens. Voir les certificats

L'expérience, la persévérance le comptant et l'énergie. DOIVENT L'EMPORTER.

LA GRANDE VENTE DE MODES D'ÉTÉ se continuera pour quelques jours seulement, chez A. WOODCOCK.

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE CHAPEAUX NUS & GARNIS est chez L'HOMME MODISTE.

LOT SPÉCIAL DE PARASOLS DOUBLES se vendant rapidement à \$1.50. Valeur \$2.75. Voyez les au numéro 39 Rue Sparks.

Je n'ai aucune intention d'abandonner les affaires. Avec un assortiment complet de modes et ayant l'appui des dames d'Ottawa, je continuerai mon œuvre quand même cela prendrait dix saisons.

LOTÉRIE NATIONALE DE COLONISATION

(Fondée sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict. ch. 36.)

M. le curé A. LABELLE, Directeur. S. E. LEFEBVRE, Secrétaire. C. H. A. GUIMOND, Agent-Général.

Valeur des lots.....\$50,000.00 GROS LOT: Un immeuble d'une valeur de \$10,000.00 Et 1,920 autres lots.

PRIX du BILLET \$1.00 Un escompte de 5 p. c. est accordé sur 10 billets, 10 p. c. sur 50 billets et 15 p. c. sur 100 billets.

Pour plus amples informations, voir le PROSPECTUS, ou s'adresser au Bureau,

No. 17, PLACE D'ARMES, MONTRÉAL.

On demande des sous-agents. 5 juillet 1 m

VER SOLITAIRE

Un éminent savant allemand a récemment découvert un "spécific certain" extrait d'une racine, contre le ver solitaire. Le remède est agréable à prendre et n'affecte pas le patient, mais il a un effet magique sur le Ver Solitaire qui se détache de sa victime et passe facilement et tout entier, avec la tôte, et étant encore en vie. Un seul médecin s'en est servi dans plus de 400 cas, sans qu'il ait manqué une seule fois de produire son effet. Succès garanti, on n'exige aucun paiement avant que le ver ne soit sorti tout entier. Envoyez un timbre et vous recevrez une circulaire donnant les conditions.

HEYWOOD & Cie., 19 Park Place, New York. 1 juillet 1884 1 an.

COMPAGNIE DE NAVIGATION RIVIÈRE OTTAWA.

LIGNE QUOTIDIENNE ENTRE OTTAWA ET MONTRÉAL. LE BATEAU QUITTERA LE QUAI DE LA REINE

TOUS LES JOURS A 7 HEURES DU MATIN

TAUX de PASSAGE pour MONTREAL: Première Classe, aller.....\$2.50 de aller et retour... 4.00

Secondé Classe, aller.....1.50 Voyage complet descendre par bateau et revenir en chemin de fer 4.50

BILLETS VENDUS A BORD FRET TRANSPORTÉ A BAS PRIX. Pour plus amples informations s'adresser au bureau de la compagnie, QUAI DE LA REINE. 13 mai.

LES MILLE ILES FLEUVE ST LAURENT

VENDREDI, 25 courant, on vendra par encan, à 2 heures de l'après-midi, à la maison de donateur de Gananogue, des baux pour vingt années (renouvelables) pour certaines îles du groupe ci-dessus, dont quelques-unes sont situées dans le voisinage de Gananogue dans le comté de Leeds, Ont, et d'autres près de "Fiddler's Elbow", dans le "Raft Channel" et près de "Westminster Park"; toutes sont à l'exception de leur beauté et leur position.

Chaque acheteur n'aura pas droit à plus d'une île, et la première année de loyer devra être payée à un officier de ce département qui sera présent au lieu et au temps indiqués, sans quoi l'île sera immédiatement remise aux enchères.

On peut voir une carte des îles en question et les conditions des baux en tout temps pendant les heures de bureau, à partir de ce jour jusqu'à la date de la vente, sur demande faite au bureau de la douane à Gananogue et à Brockville, au bureau de poste de Rockport, ou à ce département.

L. VANKOUGHNET, Député du Surintendant Général du Département des Sauvages. Ottawa 8 juillet 1884

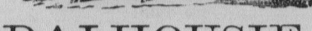
Grande Vente à Sacrifice — DE — PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises du printemps qui viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie., Importateurs directs.

Ottawa, 21 Janvier 1884

ALPHONSE JULIEN, Entrepreneur de Pompes Funèbres



263 Rue DALHOUSIE, Ottawa. Ci-devant occupé par M. Jos. Senecal.

M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes funèbres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très modérés. On peut s'adresser la nuit comme le jour. Deux MAGNIFIQUES CORBELLARDS sont à la disposition du public. Ornaments et décorations de chambres funéraires fournis sur demande. 3 mai—1 an ALPHONSE JULIEN, propriétaire.

LA COMPAGNIE DU Chemin de Fer Canadien du Pacifique

REGLEMENT DES TERRES

La compagnie offre des terres dans la limite d'un mille (Railway Belt) de chaque côté du chemin de fer, le long de la ligne principale, dans le sud du Manitoba, à \$2.50 PAR ACRE

et plus, avec les conditions qui demandent la culture de ces terres.

Une diminution de \$1.25 à \$3.50 par acre se a faite aux acheteurs qui voudront cultiver: selon le prix payé pour les terres, elle sera accordée à des conditions. La Compagnie offre aussi des terres sans conditions d'établissement ou de culture.

LES SECTIONS RESERVEES

le long de la ligne principale, c'est-à-dire les sections impaires et numérotées, dans l'espace d'un mille de chemin de fer, sont maintenant offertes à des conditions avantageuses, aux personnes qui sont prêtes à entreprendre immédiatement leur culture.

CONDITIONS DE PAIEMENT:

Les acheteurs pour ont payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent par année payable d'avance. Les personnes qui achèteront des terres sans la condition de les cultiver recevront un acte translatif de propriété, au temps de l'achat, si le paiement est fait en entier. Des paiements peuvent être faits en débiteurs garantis par les terres concédées, qui seront acceptées à dix pour cent de prime sur leur valeur au pair, avec l'intérêt accru. Ces biens peuvent être obtenus sur demande, à la Banque de Montréal, Montréal, ou à aucune de ses agences.

Pour les prix et pour les conditions de la vente on pourra obtenir des informations au sujet de la vente des terres, en s'adressant à JOHN McTAVISH, commissaire des terres, à Winnipeg.

Par ordre du Bureau, CHARLES DRINKWATER, Secrétaire.

Montréal, 19 février 1884.—6m-5fs

GRAND Magasin de Meubles

L. GRATTON, Entrepreneur Meublier, Menuisier, No. 530, Rue SUSSEX, Ottawa.

M. GRATTON est toujours heureux d'entreprendre quelque travail que ce soit, Construction et réparation de Maisons

Meubles de toutes sortes pour, Chambre à coucher, Salon et Salle à manger. Le tout exécuté avec soin, par des ouvriers compétents, et à DES PRIX TRES MODERES.

Voitures pour Enfants Cages pour Oiseaux

E. G. LAVERDURE No. 96 Rue RIDEAU.

VIEUX DE 54 ANS L'ELIXIR Végétal Balsamique

N. H. DOWNS A subi une épreuve de CINQUANTE QUATRE ANS, et a été reconnu comme le meilleur remède contre les

Rhumes, la Toux, la Coque luche et toutes les maladies des Poumons. PRIX 25 cts. et \$1.00 la Bouteille.

VENDU PARTOUT, et par C. O. DACIER, Ottawa.

14 mai 1 an

JOS. SENECAL, ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES. COIN DES RUES York et Dalhousie, OTTAWA. CERCUVEL GLACIERE Pour conserver les corps en été, fourni gratis.

TAPIS, TAPIS etc. MAISON DE TAPIS D'OTTAWA. Avez le plus grand assortiment, les meilleurs tapis, et les plus bas prix en fait de Tapis, Prelarts, Rideaux, Corniches, Pôles, Garniture et Meubles de toute sorte. MAISON DE TAPIS D'OTTAWA 148 Rue SPARKS. SHOOLBRED et Cie. Ottawa, 17 Déc. 1883.

E. VEZINA BIJOUTIER et HORLOGER No. 536, Rue Sussex, OTTAWA. CADEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN Assortiment complet de Bagues, Anneaux, Epingles, Boucles d'oreilles, Montres en or et en argent. A MOITIE PRIX Ouvrage fait à ordre sous le plus court délai à des prix modérés. AGENT pour la célèbre montre Westminster. E. VEZINA, Porte voisine du VARETT (148) 1er dec.

Grande Réduction SUR TOUTES MES MARCHANDISES

Je vends au détail le prix du gros

Venez voir mes prix avant d'acheter.

ARGENT COMPTANT

Oscar McDONELL

EPICIER, 101 RUE RIDEAU.